DÉLIBÉRATION

Modification simplifiée n°7 du Plan local d’urbanisme du Palais-sur-Vienne – Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas

1 DOCUMENT - *Publié le 3 Juillet 2025*

Délibération du 24 juin 2025

14_9.pdf
(.pdf, 574,7 Ko)

TÉLÉCHARGER